



Le nouveau Parlement européen peut prendre des mesures pour mettre un terme au sans-abrisme

Les nouveaux chefs des quatre plus grands groupes parlementaires du Parlement européen ont voté en faveur d'une stratégie sur le sans-abrisme pour l'Union européenne en 2011. Ils peuvent maintenant utiliser leur nouvelle position pour matérialiser cet appel.

À la suite des récentes élections européennes, les présidents des groupes parlementaires européens ont été nommés.

Rebecca Harms (coprésidente), Philippe Lamberts (coprésident), Martin Schulz, Guy Verhofstadt et Manfred Weber, les présidents respectifs des Verts/Alliance libre européenne, l'Alliance des socialistes et démocrates (S&D), l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE) et le Parti populaire européen (EPP), déjà membres du Parlement européen en 2011, avaient voté en faveur d'une Résolution demandant l'élaboration d'une stratégie de l'Union européenne (UE) sur le sans-abrisme, adoptée le 14 septembre 2011.

Avec cette Résolution, le Parlement européen a envoyé un message politique clair selon lequel le sans-abrisme est un problème urgent qui doit être combattu par l'Union européenne par le biais d'une coordination des politiques des États membres.

La Résolution de 2011 avait suivi une Déclaration (61/2010) demandant l'élaboration d'une stratégie ambitieuse de l'UE sur le sans-abrisme pour soutenir les États membres dans leurs efforts pour mettre un terme au sans-abrisme.

La Déclaration 111/2008 du Parlement européen pour mettre un terme au sans-abrisme a également invité les États membres à développer des plans hivernaux pour éviter que les sans-abri meurent de froid dans des conditions extrêmes.

Le Parlement européen a adopté une autre Résolution sur une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme, rappelant la précédente Résolution, le 16 janvier 2014.

La FEANTSA félicite le Parlement pour son engagement à lutter contre le sans-abrisme, qui est une violation de la dignité humaine et des droits fondamentaux. Elle désire rappeler aux présidents des groupes parlementaires leurs engagements et leur demande de prendre des mesures pour mettre un terme au sans-abrisme.

Il est clairement nécessaire d'utiliser des politiques stratégiques avec une vision à long terme pour mettre un terme au sans-abrisme. Il n'est plus possible ni acceptable de se contenter à gérer le sans-abrisme à l'heure actuelle en Europe. Les quatre présidents des groupes parlementaires peuvent maintenant être les catalyseurs de cette approche stratégique pour mettre un terme au sans-abrisme.

« Les nouveaux présidents des groupes parlementaires ont affiché en 2011 leur soutien pour mettre un terme au sans-abrisme en Europe. Ils sont à présent en position de pouvoir traduire ce soutien par des actions et de contribuer à mettre en place une stratégie européenne sur le sans-abrisme. Ils doivent maintenant joindre les actes à la parole », a affirmé le directeur de la FEANTSA, Freek Spinnewijn.

----- FIN -----

Pour tout commentaire, veuillez contacter Freek Spinnewijn, directeur de la FEANTSA freek.spinnewijn@feantsa.org ou +32 2 538 66 69

Notes pour les éditeurs

1. La FEANTSA est la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. Il s'agit d'un réseau d'organisations à but non lucratif qui participent ou contribuent à la lutte contre le sans-abrisme en Europe.
www.feantsa.org
2. Résolution 2014 sur une stratégie de l'UE sur le sans-abrisme: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+MOTION+P7-RC-2014-0008+0+DOC+XML+V0//FR>

3. Résolution 2011 sur une stratégie de l'UE sur le sans-abrisme: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+MOTION+B7-2011-0475+0+DOC+XML+V0//FR>
4. Déclaration 2010 sur une stratégie de l'UE sur le sans-abrisme: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2010-0499+0+DOC+XML+V0//FR>
5. Déclaration 2008 pour mettre un terme au sans-abrisme de rue: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2008-0163+0+DOC+XML+V0//FR>
6. Plusieurs États membres ont développé des stratégies nationales de lutte contre le sans-abrisme. Voir une liste ici : <http://feantsa.org/spip.php?rubrique143&lang=fr>